

Dossier de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Appel à projets **FLUX** – Logistique urbaine durable

« FABRIQUONS LA LOGISTIQUE URBAINE ENSEMBLE »

Jeudi 27 septembre 2018



Communiqué de synthèse	p.3
Logistique urbaine durable : Nantes Métropole lance un appel à projets et annonce une nouvelle réglementation livraisons centre-ville	
La nouvelle réglementation des livraisons en centre-ville de Nantes au printemps 2019	p.4
Appel à projets FLUX : « <i>Fabriquons la logistique urbaine ensemble</i> »	p.5
- Les temps forts de la démarche	
- Les modalités de candidature	
- Mode d'accompagnements des futurs lauréats par Nantes Métropole et ses partenaires	
Les partenaires	p.7
- 14 partenaires engagés dans la démarche	

Communiqué de synthèse

Logistique urbaine durable : Nantes Métropole lance un appel à projets et annonce une nouvelle réglementation des livraisons en centre-ville

Est considéré comme un projet de logistique urbaine durable toute solution qui facilite à la fois le stockage, la distribution, l'approvisionnement, la circulation et l'évacuation de marchandises dans la ville, de manière plus écologique et respectueuse de la qualité de vie.

La logistique urbaine durable touche cette diversité de champs d'activités. Les échanges de marchandises et toutes les activités logistiques qui en découlent sont une fonction vitale pour le territoire de Nantes Métropole, son approvisionnement, son dynamisme économique, commercial et industriel. Mais ces activités peuvent également être responsables de nuisances : congestion, encombrement urbain, pollution atmosphérique et sonore, etc.

Les enjeux de la logistique urbaine sur le territoire métropolitain sont multiples :

- Contribuer au dynamisme commercial de la métropole ;
- Préserver l'environnement et la qualité de l'air via la transition énergétique ;
- Assurer l'attractivité économique et logistique du territoire ;
- S'adapter aux nouveaux rythmes et modes de vie urbains ;
- Maintenir un cadre de vie et un espace public de qualité ;
- Promouvoir la ville des courtes distances et l'économie circulaire.

Nantes Métropole souhaite mettre en place de nouvelles solutions et lance un appel à projets :
« *Fabriquons la logistique urbaine ensemble* »

Fabriquons
La Logistique
Urbaine
X Ensemble

Cet appel à projets, lancé par Nantes Métropole ainsi que ses 14 partenaires est un des engagements de la feuille de route Transition énergétique, votée par les élus métropolitains et une action forte du Plan de Déplacements Urbains 2018-2027 (PDU). L'appel à projets, destiné à toute personne morale ou tout entrepreneur individuel est donc lancé ce jeudi 27 septembre pour une mise en œuvre concrète des projets dès 2019. **Les lauréats qui feront le choix de livrer en véhicule propre dans le centre-ville de Nantes bénéficieront d'un coup de pouce réglementaire leur permettant de livrer sur une plage horaire élargie.** Dès 2020, une nouvelle réglementation ambitieuse et plus lisible entrera en vigueur pour tous.



« L'appel à projets FLUX va permettre au territoire de passer à l'action concrète par les projets grâce à la diversité de l'accompagnement mis en place par les 14 partenaires. Il amorcera de manière collective des nouveaux modes d'organisation et de transport plus écologiques, et respectueux de la qualité de vie. Ainsi, nous agissons conformément à notre ambition définie dans la feuille de route transition énergétique et le Plan de déplacement urbain de la Métropole nantaise », souligne **Bertrand Affilé, Vice-Président de Nantes Métropole en charge des déplacements et des transports publics**

« Cet appel à projets démontrera que de nouvelles solutions et organisations de logistique ont toute leur place et leur pertinence à Nantes, particulièrement en centre-ville. Il est aussi l'occasion d'amorcer l'évolution de la réglementation pour les livraisons dans le centre-ville de Nantes en avantageant dans un premier temps les acteurs les plus vertueux avant une mise en œuvre pour tous de règles renouvelées », ajoute **Thomas Quérou, Adjoint au Maire en charge de la logistique urbaine**

La nouvelle réglementation des livraisons en centre-ville de Nantes au printemps 2019

Une évolution de la réglementation des livraisons dans le centre-ville de Nantes sera appliquée à l'ensemble des acteurs concernés en septembre 2020. Dès le printemps 2019, en parallèle de l'appel à projets FLUX, un bonus environnemental et un accès élargi au centre-ville seront accordés aux véhicules propres de livraison.

Cette nouvelle réglementation répond à plusieurs attentes et objectifs détaillés ci-dessous :

EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION DES LIVRAISONS DANS LE CENTRE-VILLE DE NANTES



Pourquoi ?

Inciter à la transition énergétique et contribuer à réduire l'impact écologique du transport

- avantage compétitif à recourir à des véhicules de livraison non motorisés, propres, silencieux.

Simplifier la réglementation :

- abrogation des dérogations et exceptions
- pas de livraison entre 23h et 4h

Structurer les livraisons aux particuliers, liées notamment au e-commerce.

Qui est concerné ?

La réglementation s'applique :

- **aux transporteurs professionnels** effectuant une livraison ou un enlèvement de marchandises auprès de professionnels ou de particuliers
- **aux commerçants** effectuant des livraisons ou des enlèvements de marchandises à leurs clients dans le cadre de leur activité.

Quel est le périmètre ?

Les périmètres réglementés sont l'ensemble des aires piétonnes, la zone rouge de stationnement payant, la zone à trafic limité, les rues Paul Bellamy et de Gigant.

Qu'est-ce qu'un véhicule propre ?

Est considéré comme propre un véhicule dont la motorisation est assurée par une énergie électrique, GNV ou hydrogène.

ACTE I : printemps 2019

Bonus environnemental

accès élargi de 4h à 23h pour les véhicules à énergie alternative



4h - 23h



Les véhicules propres auront un bonus environnemental et pourront accéder au centre ville de 4h à 23h

Pour tous les autres véhicules de livraisons, les règles actuelles restent en vigueur.
Pour tout savoir : www.maison-tranquillite-nantes.fr/stationnement

Des ateliers d'accompagnement au changement seront organisés en 2019-2020 avec les acteurs concernés, en vue de l'ACTE II

ACTE II : septembre 2020

Nouvelles règles de livraison appliquées à tous

pour tous types d'activités, de livraisons, de destinataires



4h - 23h



4h - 23h



4h - 23h

Les véhicules propres bénéficient d'une plage horaire de livraison plus large



4h - 11h30



4h - 11h30

Les véhicules diesel ou essence peuvent toujours livrer le matin
Gabarit autorisé élargi : longueur maximale du véhicule : 12m
Incitation à la massification, à la réduction des flux.

nantesmetropole.fr

Appel à projets FLUX : « *Fabriquons la logistique urbaine ensemble* »

L'appel à projets FLUX est une action faisant partie d'un des engagements de la feuille de route Transition énergétique, votée par les élus métropolitains. C'est également une action forte du Plan de Déplacements Urbains 2018-2027. C'est bâtir ensemble une dynamique territoriale autour de la logistique de proximité et ainsi construire la métropole de demain.

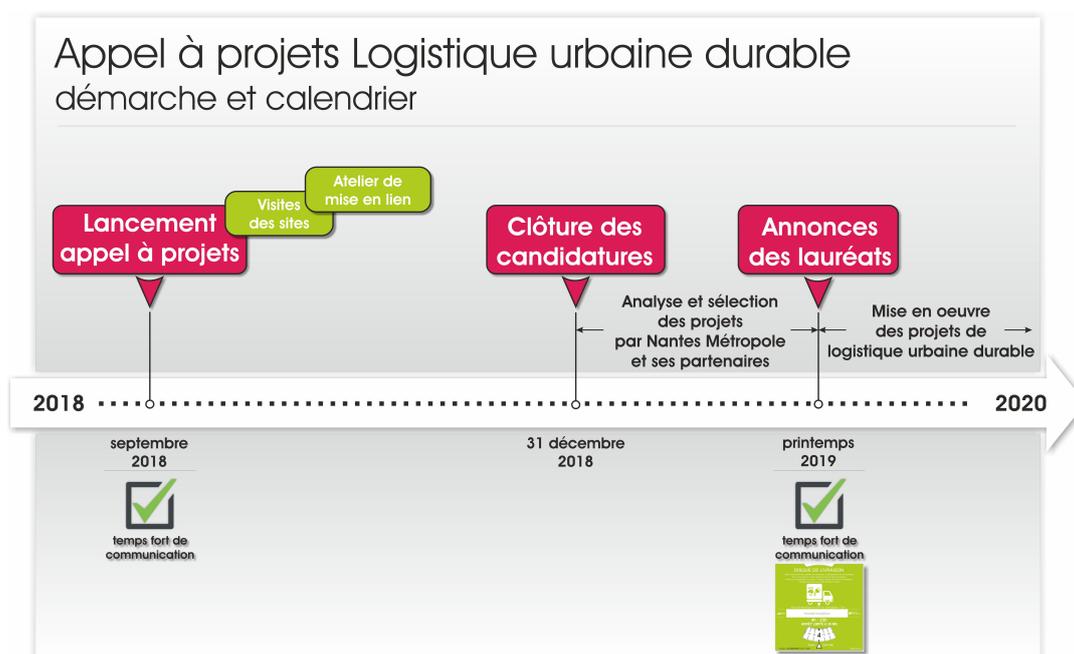
L'objectif de l'appel à projets est de faire émerger et de faciliter la mise en œuvre d'actions liées à la logistique sur le territoire et qui permettront de réduire l'impact environnemental et les nuisances liées au transport de marchandises en ville. Il valorisera des solutions contribuant à une logistique plus durable sur la métropole nantaise, en particulier sur la logistique du dernier kilomètre.

Les projets peuvent viser :

- la limitation de l'impact écologique du transport de marchandises en ville ;
- la mutualisation et l'optimisation des flux et des livraisons ;
- la distribution d'énergies alternatives et la mutation énergétique des véhicules ;
- l'optimisation du stockage et la facilité d'accès aux marchandises et aux services ;
- des services de logistique retour ;
- le déploiement de solutions de logistique fluviale et de stockage sur l'eau ;
- l'organisation plus durable et écologique de la logistique des chantiers ;
- la facilitation des activités des artisans en ville ;
- l'optimisation de la consommation d'espace public par cette fonction ;
- l'amélioration du fonctionnement de projets économiques structurants pour la métropole, comme le pôle agro-alimentaire et le futur MIN métropolitain.

Les temps forts de la démarche

- **27 SEPTEMBRE** : lancement de l'appel à projets FLUX
- **6 NOVEMBRE** : journée d'informations et d'échanges à destination des acteurs intéressés
 - **31 DÉCEMBRE** : clôture de l'appel à candidatures
 - **PRINTEMPS 2019** : sélection des lauréats



Les modalités de candidature

- **Qui peut candidater ?**

→ Toute personne morale ou tout entrepreneur individuel dès lors qu'il propose un projet permettant de faciliter et de rendre les activités de logistique de proximité plus durables sur le territoire métropolitain.

- **Comment ?**

→ En se rendant sur le site nantesmetropole.fr/logistique-urbaine-durable pour avoir toutes les informations et télécharger le dossier de candidature.

POUR PROPOSER SON PROJET :

Toute candidature au présent appel à projets devra être adressée **au plus tard le lundi 31 décembre 2018 à 18h, soit par mail à l'adresse logistique.urbaine@nantesmetropole.fr, soit par courrier postal (comprenant également une version dématérialisée des documents) à l'adresse suivante :**

**Nantes Métropole
Département Déplacements - Direction de la stratégie et des études
FABRIQUONS LA LOGISTIQUE URBAINE ENSEMBLE
2 cours du Champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9**

Mode d'accompagnements des futurs lauréats par Nantes Métropole et ses partenaires

Plusieurs modes d'accompagnement sont proposés par Nantes Métropole et les partenaires investis dans ce projet :

- **Un accompagnement réglementaire**

Les lauréats de l'appel à projets, et plus largement les acteurs de la logistique urbaine qui feront le choix de la livraison en véhicule propre (électrique, GNV ou hydrogène), bénéficieront de la mise en œuvre du « premier acte » de la nouvelle réglementation des livraisons dans le centre-ville de Nantes dès le printemps 2019 : ils pourront profiter d'un élargissement de la plage horaire autorisée pour les livraisons dans la zone réglementée en centre-ville : de 4h à 23h au lieu de 7h30 à 11h30 pour la plupart aujourd'hui.

- **Un accompagnement foncier**

Pour faciliter le déploiement de solutions alternatives, Nantes Métropole et ses partenaires ont identifié et mettent à disposition des terrains ou bâtiments, en particulier dans le centre de l'agglomération, pour les porteurs de projets qui le souhaitent. Les espaces mis à disposition dans l'appel à projets sont temporaires et amenés à muter. Pour autant, les lauréats de l'appel à projets auront la possibilité de tester et déployer leurs solutions et organisations, en vue de démontrer qu'elles ont leur place et leur pertinence dans les projets urbains de demain, y compris en zone dense.

- **Un accompagnement en animation et mise en relation**

Une journée d'information, d'échanges et de mise en relation sera organisée en novembre 2018. Des visites de sites mis à disposition dans le cadre de l'appel à projets permettront également d'affiner les candidatures. En effet, ces événements sont conçus pour permettre à tout candidat de s'informer et d'échanger sur différents thèmes de la logistique urbaine et de rencontrer d'autres acteurs dont la proposition pourrait s'avérer complémentaire et donner lieu, le cas échéant, à la formation d'une candidature commune.

- **Un accompagnement en communication**

Nantes Métropole mettra en place un dispositif de communication institutionnelle visant à mettre en lumière les lauréats de l'appel à projets dès leur sélection puis tout au long de la mise en œuvre de leur projet.

- **Un accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle**

Nantes Métropole s'engage à mobiliser ses compétences et moyens pour accompagner autant que possible les porteurs de projets dans la levée des obstacles qui existeraient dans la mise en œuvre de leur solution ou activité.

Les partenaires

14 partenaires engagés dans la démarche

14 partenaires sont engagés dans la démarche « *Fabriquons la logistique urbaine ensemble* » aux côtés de Nantes Métropole.



Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne en vertu de l'accord de subvention n° 731 297

- **l'ADEME**, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie
- **la SAMOA**, Société d'Aménagement de la Métropole Ouest-Atlantique
- **NGE**, Nantes métropole Gestion Équipements
- **NMA**, Nantes Métropole Aménagement
- **NMH**, Nantes Métropole Habitat
- **la SNCF**, Société Nationale des Chemins de fer Français
- **GRDF**, Gaz Réseau Distribution France
- **ENEDIS**, L'Électricité en réseau
- **AFILOG**, Association Française de l'Immobilier Logistique
- **ID4Car**, pôle de compétitivité sur la mobilité durable
- **VNF**, Voies Navigables de France
- **la CCI**, Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes – Saint-Nazaire
- **la FNTR**, Fédération Nationale des Transporteurs Routiers
- **mySMARTLife**, **L'Union Européenne**
<https://www.mysmartlife.eu/mysmartlife/> [@mySMARTLife_eu](https://twitter.com/mySMARTLife_eu)

Témoignages

Pourquoi êtes-vous partenaire de la démarche ?

ID4CAR, pôle de compétitivité sur la mobilité durable

« Nous avons souhaité nous associer à la démarche de Nantes Métropole pour poursuivre un double objectif : permettre aux acteurs régionaux de connaître et bénéficier de cet appel à projets, et également optimiser l'impact de la démarche pour Nantes Métropole en identifiant les solutionneurs technologiques pertinents ».

SNCF Immobilier, Société Nationale des Chemins de fer Français

« SNCF Immobilier, un des 6 grands métiers du Groupe SNCF, est fier d'accompagner Nantes Métropole dans ce projet de logistique urbaine durable. Il s'inscrit pleinement dans nos missions d'aménagement et de valorisation des fonciers ferroviaires. Nous avons déjà eu l'occasion de développer ce type de projet pour les métropoles. Nous sommes persuadés de leur utilité et de leur pertinence environnementale et économique pour promouvoir les déplacements de courtes distances. SNCF Immobilier est d'ailleurs engagé dans une politique de développement des énergies renouvelables. Nous souhaitons contribuer à la réussite de la logistique urbaine durable sur la Métropole de Nantes et nous allons mettre notre expérience, nos savoir-faire dans le domaine de l'immobilier et du développement urbain au service du projet », **Arnaud Godart, directeur Immobilier SNCF Ouest**

NMH, Nantes Métropole Habitat

« Avec près de 900 résidences et 25 000 logements, des crèches, des foyers, des commerces et des locaux d'activité, Nantes Métropole Habitat a souhaité être actif dans la recherche de solutions autour de la mobilité, l'accessibilité et la logistique au service des habitants et du territoire. A travers la location de locaux, l'office public de la métropole nantaise peut accompagner diverses solutions innovantes, en écho et en cohérence avec son projet global "Un Monde de services" ».

La SAMOA, Société d'Aménagement de la Métropole Ouest-Atlantique

« Depuis 15 ans, le projet urbain de l'île de Nantes s'est inscrit comme un territoire d'expérimentation pour les nouveaux usages de la ville. Au regard du développement rapide de l'île, de son inscription affirmée au sein du cœur métropolitain nantais, la question des flux logistiques de proximité est amenée à devenir un enjeu important du projet urbain au même titre que celle des mobilités. Ce sujet est d'autant plus présent sur un territoire qui accueille à la fois des fonctions métropolitaines structurantes et des usages du quotidien conformes à un quartier de cette envergure. L'île de Nantes dans son ensemble - et plus spécifiquement le quartier de la Santé qui se développera au cours des 10 prochaines années dans sa partie ouest - présente de fait des opportunités pour réfléchir à des projets de logistiques urbaines de multiple nature », **Jean-Luc Charles, Directeur de la Samoa**

La CCI, Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes – Saint-Nazaire

« L'enjeu pour la CCI Nantes - Saint-Nazaire est d'accompagner les entreprises de livraison, comme les acteurs du centre-ville de Nantes dans la transition et de soutenir les démarches porteuses d'avenir. Le lancement de l'appel à projets est une formidable opportunité dont les entreprises du secteur de la logistique notamment, doivent se saisir pour expérimenter, tester les solutions de demain. Il n'y a pas, en effet, une réponse mais bien plusieurs, adaptées à Nantes et à ses spécificités. C'est pourquoi la CCI Nantes - Saint-Nazaire soutient cette démarche sans réserve et en fera une large publicité auprès des acteurs économiques ».

GRDF, Gaz Réseau Distribution France

« Dans son contrat de service public 2015-2018, GRDF s'est engagé à promouvoir le développement du GNV-BioGNV, solutions reconnues répondant aux enjeux des centres urbains pour l'amélioration de la qualité de l'air. Le développement de ce carburant alternatif nécessite que tous les acteurs soient mobilisés. C'est pourquoi GRDF accompagne les collectivités locales et les entreprises dans leurs projets de mobilité durable. Dans ce cadre GRDF a le plaisir d'être partenaire de l'Appel à Projets « fabriquons la logistique urbaine ensemble » et d'accompagner les porteurs de projets dans leurs projets de mobilité au gaz naturel ».

Pourquoi candidater à l'appel à projets en logistique urbaine durable ?

AFILOG, Association Française de l'Immobilier Logistique

« Agir vite, efficacement, déverrouiller les énergies créatrices pour la logistique métropolitaine, voici l'ambition de la Métropole de Nantes telle que perçue par les adhérents d'Afilog. J'incite les structures de tous types et de toutes tailles à répondre à cet appel à projets qui est enfin la preuve d'une véritable politique publique en faveur de la mobilité des marchandises et de l'inscription spatiale de cette activité. Plutôt qu'attendre le grand soir de la logistique urbaine, avançons ensemble à petits pas et avec pragmatisme », **Claude Samson, Président d'Afilog**

NGE, Nantes métropole Gestion Équipements

« Attentive à l'évolution de la mobilité en centre-ville, ainsi qu'aux nouveaux usages qui s'y développent, NGE s'est d'ores et déjà attachée à mener des réflexions de prospective sur la mutation urbaine et la requalification de certains ouvrages. Les parkings du centre-ville, gérés par NGE, et leurs possibles transformations, dont la logistique urbaine durable, ont naturellement nourri et alimenté cette réflexion. Participer, avec d'autres partenaires, dans le cadre de cet appel à projets, à une réflexion globale, s'inscrit pleinement dans la continuité de notre démarche », **Richard Cantin, directeur de NGE, Nantes métropole Gestion Équipement**

FNTR, Fédération Nationale des Transporteurs Routiers

« La livraison urbaine s'inscrivant dans une chaîne logistique complète et complexe, cet appel à projet facilitera l'émergence de solutions écologiquement et économiquement performantes pour un territoire attractif et apaisé. La FNTR Pays de la Loire soutient cette démarche qui va permettre aux professionnels d'exprimer leur savoir-faire d'organismes de transport durable et innovant ».

ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

« L'optimisation du transport de marchandises en ville dispose d'un potentiel important de réduction des émissions de CO₂. Le taux de kilomètres parcourus à vide est en effet de 25 % en moyenne pour les livraisons urbaines, et le taux de remplissage moyen des véhicules ne dépasse pas 67 %. La mise en œuvre de solutions pour optimiser le transport de marchandises en ville fait appel, non seulement à des initiatives de la part des entreprises, mais suppose également une forte implication des collectivités. Cet appel à projets porté par Nantes Métropole est une opportunité pour engager des projets liés au mix énergétique, à la transition de la chaîne logistique voire au report modal ».

ENEDIS, L'Électricité en réseau

« Participer à l'appel à projets, c'est trouver des solutions innovantes à un enjeu majeur des métropoles, avec l'aide des réseaux électriques intelligents pour ce qui concerne les solutions de mobilité électrique ».

NMA, Nantes Métropole Aménagement

« Société Publique Locale depuis 25 ans, NMA met son expérience au service de l'intérêt général et du territoire métropolitain nantais. Pour NMA, il s'agit aujourd'hui de répondre aux enjeux de développement urbain et économique du territoire dans un contexte de transition énergétique et écologique nécessaire. Aussi, NMA a souhaité participer à l'appel à projets organisé par Nantes Métropole en mettant à disposition des bâtiments et des terrains à bas prix sur trois sites dans des opérations d'aménagement qu'elle développe à Nantes (ancienne caserne Mellinet, à Cassini et à Mallève) pour permettre aux porteurs de projet de proposer et de mettre en œuvre des solutions innovantes et efficaces en matière de logistique urbaine durable : une opportunité à saisir aujourd'hui par les acteurs de la logistique urbaine pour construire ensemble la ville de demain ».

VNF, Voies Navigables de France

« VNF est partenaire de la démarche de NM dans l'objectif de développer des solutions de logistique urbaine fluviale dans la Métropole. Pour cela, VNF met à disposition du domaine public fluvial au niveau de la cale San Francisco. Des possibilités d'occupation du plan d'eau de la Loire sont également envisageables. Afin de contribuer à l'émergence de solutions fluviales qui permettraient de désengorger le trafic routier, VNF met à disposition un dispositif d'aide au report modal selon 3 volets (étude, expérimentation, soutien à l'investissement). VNF vous accompagne dans vos démarches de développement d'un mode de transport de marchandise écologique sur la Loire en amont du secteur portuaire ».

CONTACT PRESSE

Nantes Métropole :
Service presse Nantes Métropole // presse@nantesmetropole.fr // 02 40 41 67 06